
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES ORGANISMES DE FORMATION

CRITÈRES DE QUALIFICATION

Respect de la réglementation - Pérennité des moyens humains, matériels et financiers
Capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation - Satisfaction des clients

Le processus de certification s'inscrit dans la conformité aux textes législatifs et réglementaires

XL SA

Monsieur BERTRAND SENESCHAL
39 CHEMIN DU VIEUX CHÊNE
38240 MEYLAN

Qualification OPQF attribuée le : 30/09/2016
Echéance de la Qualification le : 30/09/2020
Règlement de qualification OPQF du 19/06/2019
Certificat n° 16 09 SR 02801
Réf Dossier : 2016_02801
Certificat édition annuelle valable jusqu'au : 30/09/2020

Qualifié depuis 2016

Forme juridique : SA
Capital social : 880 000,00 €
Numéro Siret : 347 945 628 00043
Numéro de DA 82 38 00909 38
Code NAF : 7022Z
Assurance(s) : 2019 GENERALI

Spécialité(s) de formation

- 1H - Industrie
- 1M - Métiers et fonctions supports de l'entreprise

Dirigeant(s) structure

Pierre PARIENTE, Président ISQ

ISQ : Organisme professionnel de qualification des entreprises de prestations de services intellectuels
96, avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt cedex
Tél. : 01 46 99 14 55 - Fax : 01 46 99 14 56 - www.opqf.com



ACCREDITATION N° 4-0528
PORTÉE INDISPENSIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR